

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES COMMEMORATIVES DE L'AN III DE L'INSURRECTION POPULAIRE DES
30 ET 31 OCTOBRE 2014

A- COMMERATION AU NIVEAU NATIONAL

n° d'ordre	Date	intitulé de l'activité	Justification de l'activité	observation	responsable
01	26 et 27 octobre 2017	Nettoyage et décoration du monument des héros nationaux à Ouaga 2000	Garder les lieux et les sites abritant des activités commémoratives propres		- Mairie - OSC - DCPM
02	27 et 29 octobre	Offices religieux	Prier pour la nation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ vendredi 27 octobre pour l'office musulman ; ➤ dimanche 29 octobre pour les offices chrétiens ; ➤ cérémonies coutumières à la discrétion du Haut Conseil de la Chefferie coutumière (heures et lieux à préciser par les autorités religieuses) 	- Président CNO - DGLPAP/MATD - Autorités religieuses - DCPM - Protocole d'Etat
04	31 octobre 2017 à partir de 10 heures	Retentissement de la sirène	Se souvenir des martyrs en raison du sacrifice ultime consenti pour la nation	-	Mairie
		Observation d'une minute de silence		-	- Président CNO - Protocole d'Etat - Armée nationale - DCPM
		Dépôt d'une gerbe de fleurs au monument des héros nationaux à		Organisation d'un départ groupé des blessés de l'insurrection des représentants des familles des	- Président CNO - Protocole d'Etat - Armée

		Ouaga 2000 par SEM le Président du Faso	(Journée nationale des martyrs)	victimes à partir du MATD à 8 heures	nationale - DCPM
--	--	--	------------------------------------	---	---------------------

B- COMMEMORATION AU NIVEAU DECONCENTRE

n° d'ordre	Date	intitulé de l'activité	Justification de l'activité	observation	responsable
01	27 et 29 octobre	Offices religieux	Prier pour la nation et le repos des âmes des victimes	- vendredi 27 octobre pour l'office musulman ; - dimanche 29 octobre pour les offices chrétiens ; (heures et lieux à préciser par les autorités religieuses en lien avec les autorités régionales)	➤ membres du Gouvernement ➤ Gouverneurs ➤ Autorités coutumières et religieuses